

RESIDENCE OREE DE MARLY - NOISY-LE-ROI
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU
19 MAI 2003 - Séance présidée par M. Roger GRIMAUD

Etaient présents :

Cabinet Morel-Berthet : M. Serge Morel, Rizzo.

Conseil Syndical : M.Mme : Carré, Castric, de la Roche, Gouffault, Grimaud, Grimaud MN, Louvet, Maurel, Meunier, Noël, Pouchard, Salavert, Salauze.

Délégués d'immeubles : M. Mme : Auffret, Bijon, Soncarrieu.

Copropriétaires: MM. : Le Fur, Lesponne, Millet, Lenoir.

1 - Assemblée générale

- 17 membres composent le conseil syndical.
- Toutes les motions ont été adoptées sauf la n°15 concernant le percement de mur de sous-sol afin de créer une importante ventilation naturelle de ces locaux.

2 - Conseil syndical

Pas de président candidat; R.Grimaud vice-président pour 1 mois.

- **Bureau du conseil :** X.Louvet, J.Maurel, P.Salavert, R.Grimaud
- **Finances, juridique :** R.Maugey, M.Maurice (conseiller extérieur au CS)
- **Travaux :** L.Meunier, P.Salavert, V.Noël
- **Espaces verts :** Mmes de la Roche, Picot, JP.Castric, X.Louvet
- **Qualité de la vie :** M-D.Pouchard, M-N.Grimaud, M.Gouffault
- **Etudes :** R.Grimaud, M.Gouffault, D.Carre, M.Salauze
- **Relations extérieures :** J.Maurel, R.Grimaud
- **Secrétaire :** V.Noël

Ce mois de transition doit permettre de trouver un nouveau président.

- R.Grimaud est le contact privilégié du conseil syndical avec le syndic. **(RG-CMB)**

3 - Centre Commercial

C'est maintenant au tour du Conseil Syndical du Centre Commercial, d'approuver les travaux du permis de construire au cours d'une AG **(CMB-CC-4^{ème}T 2003)**

4 - Travaux de la résidence

Ravalement

- Le syndic rappelle qu'il n'y a que l'architecte qui répond sur le cahier de remarques du ravalement.
- Les Décomptes Définitifs des entreprises seront présentés à la prochaine réunion du conseil syndical avec le PV de réception des travaux. **(CMB-16/06/03)**
- Le prototype de forme et matière de mains-courantes en aluminium est présenté en réunion et approuvé. Le début de la pose aura lieu en septembre.

Cogénération

- L.MEUNIER demande les plans d'exécution des travaux de la chaufferie.**(CMB-31/05/03)**
- L.MEUNIER fait remarquer le retard actuel du projet. Le CMB fait remarquer qu'un des 2 mois de retard est dû aux erreurs dans la rédaction du commodat rédigé par ELYO. A suivre par le représentant du maître d'ouvrage. **(CMB-16/06/03)**
- La commission Travaux demande l'affichage du planning pointé/15 jours. **(CMB-31/05/03)**
- V.NOEL demande au laboratoire LASA d'extrapoler ses résultats pour l'int.**(VN-16/06/03)**

6 - Piscine

- Le **CMB** enverra une copie des contrats du maître-nageur et de l'assistant du maître-nageur à la commission Qualité de la vie. Le travail, de l'un et de l'autre, doit au minimum être spécifié dans les contrats le travail de chacun. **(CMB-31/05/2003)**

- Le conseil syndical donne son accord pour le salaire de l'assistant piscine de 1677 € brut mensuel pour 57h/semaine. M.DOUZON doit donner rapidement sa position.
- J.MAUREL fait remarquer que les règles de fonctionnement de la piscine doivent **être écrites par le CMB**, notamment pour l'entretien de la piscine. (CMB-31/05/2003)
- J.MAUREL rappelle qu'il ne faut pas permettre à n'importe qui de rentrer dans la piscine. Le conseil syndical demande à ce que le CMB sensibilise particulièrement maître-nageur et assistant du maître-nageur à ce sujet. Les extérieurs, non-invités via une carte de piscine de résident, ne devront pas être acceptés, notamment pour une question de responsabilité civile. (CMB-31/05/2003)
- Le CMB indique que le matériel de la piscine (chaises, table de ping-pong...) a été renouvelé et que les travaux programmés pour la piscine sont terminés.
- **Fête de la piscine arrêtée au 14/06/03 à partir de 19h00.** Chacun peut rapporter ce qu'il veut. C'est une fête communautaire. **Chacun a le droit de proposer son aide** aussi à Marie-Do. Le conseil syndical offrira le kir, à partir du budget du renouvellement des cartes à 3€. (Qua. de la vie-14/06/03)
- Le conseil syndical rappelle au CMB que le personnel de la piscine ne devra engager **aucun frais sans accord écrit** du conseil syndical (bureau).

Rappel : C'est le CMB qui gère le personnel de la piscine!

7 - Problème résidence

- Livret d'accueil terminé. J.MAUREL a recueilli les avis de tous.
- V.NOEL demande si les pots de fleurs solidement attachés, avec des récipients en dessous, ne pourraient pas être mis à l'extérieur. Le CMB se renseigne si le maire n'a pas pris un arrêté à ce sujet. A Paris, la mairie applique un arrêté de ce genre. Pour l'instant les pots de fleurs doivent être à l'intérieur. (CMB-23/06/2003)

8 - Divers

- A.RIZZO remet la réponse du CMB sur le tableau des "travaux en cours ou en attente" édition du 6/5/3. A analyser par la commission (Travaux + Bureau du CS-23/06/2003)
- Information sur le déménagement de l'antenne du CMB sur Noisy à "Eurocampus" près de la gare (cf. **OdM TV** - rappel)
- Accord du CS pour acheter un nouvel ordinateur d'occasion de 300 € maxi. pour le gardien.
- Accord du CS pour sous-traiter le remplacement du faux-plafond sous le bâtiment S (39-40) pour 6400 €. Travaux à faire en octobre au + tard. (CMB-31/10/03)
- Accord du CS pour sous-traiter la réfection en peinture de l'entrée du bâtiment du gardien, pour 3.000 €.
- Accord pour la nouvelle enseigne de la résidence. Lettrage de 19.
- Demande de M.LENOIR pour créer un second dos d'âne devant les bâtiments 11 à 23. La commission Etudes donnera un avis définitif prochainement. (Etudes-23/06/03)

Prochaine réunion du Conseil syndical :

23 JUIN Exceptionnellement à 19 h – président de séance : **Philippe SALAVERT**

Salle du Conseil, Centre Commercial 1^{er} étage (à coté du Vétérinaire).

L'Ordre du jour détaillé est affiché chez le gardien une semaine avant la réunion.

Nos réunions sont publiques, uniquement pour les copropriétaires

Pour joindre le Conseil : Cahier de liaison chez le Gardien

tél. 01 34 62 16 94, fax. 01 34 62 04 32

e-mail : odmtv@work-in.net

Vous pouvez prendre connaissance des comptes rendus des réunions et les autres informations concernant la Résidence sur **OdM TV** ou directement sur votre email en vous inscrivant à notre liste de diffusion à l'adresse Internet ci-dessus.

RAPPEL

Le Cabinet Morel-Berthet –**BUROCAMPUS Bât :I**, rue de Verdun à Noisy le Roi: